

# Renforcer l'accompagnement des associations, un enjeu pour l'avenir de nos territoires !

Sociale, économique et politique, l'énergie des associations contribue significativement au développement socio-économique de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles ont un rôle majeur sur les enjeux prioritaires pour l'avenir : l'accompagnement des personnes âgées, la jeunesse, la prévention des risques sanitaires, l'accès aux vacances, l'environnement, ...



(Source : Recherches et Solidarités - Septembre 2015)

Alors que les besoins sociaux évoluent, les associations sont de plus en plus sollicitées pour leurs actions d'intérêt général tout en étant confrontées à de profondes mutations : décentralisation, évolution des modalités de contractualisation avec les pouvoirs publics, processus d'évaluation, transformation des formes d'engagement, complexification des projets, exigence de montée en compétences des bénévoles et des salarié-e-s, ...

Parmi toutes ces difficultés, l'une d'entre elles revient avec force et constance : la baisse des subventions publiques et l'augmentation croissante des commandes publiques pour le financement d'initiatives associatives. Les conséquences : suppression d'emplois, disparition d'activités d'intérêt général sur les territoires, frein à l'initiative citoyenne, perte de lien social.

Conscientes du contexte économique dans lequel elles évoluent et des transformations nécessaires à mettre en place, les associations ont plus que jamais besoin d'accompagnement pour assurer leur développement et la pérennité des projets associatifs.

Les structures de l'accompagnement jouent alors un rôle essentiel d'appui aux bénévoles et salariés pour :

- Exercer leurs fonctions dans la gestion de l'association, notamment pour les employeurs associatifs ;
- Réaliser les activités de l'association ;
- Anticiper les mutations sociales économiques et fournir des outils de réflexion aux questionnements citoyens.

L'investissement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès des associations et des acteurs de l'accompagnement est un facteur clé pour maintenir et développer des projets associatifs sur les territoires.

## Le Mouvement associatif Rhône-Alpes interpelle le nouvel exécutif régional pour :

Un dialogue construit entre les associations et la Région

Un soutien des réseaux associatifs et des acteurs de l'accompagnement (à travers notamment la formation des bénévoles et le dispositif DLA)

Un soutien à la création ou au maintien de l'emploi qualifié et de qualité dans les associations